



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie

Plan Régional Santé Environnement et prévention des risques auditifs

CIDB - 13 novembre 2025

Claire VERON Ingénieur sanitaire - ARS Occitanie Montpellier

2017-2021 : Le PRSE3

Objectif 4.3 : Modifier les comportements d'écoute de musique, pour soi, en famille et dans les lieux festifs et donner dès le plus jeune âge la capacité d'identifier les risques auditifs et les moyens de se protéger.

- **Agir auprès du milieu festif et du grand public**
- **Sensibiliser les femmes enceintes et les parents de jeunes enfants (0-6 ans) aux risques auditifs liés à l'écoute de musique amplifiée**
- **Sensibiliser les enfants et adolescents en milieu scolaires aux risques auditifs liés à l'écoute de la musique amplifiée**
 - > Concerts pédagogiques «Peace and lobe» (13-18 ans)



2018 : Etude Agison « Jeunes, musique et risques auditifs »

Evolution des pratiques d'écoute chez les jeunes :

- Usage massif du smartphone et écoute au casque ++
- Abaissement de l'âge des utilisateurs
- Généralisation des risques avec l'augmentation des possibilités d'écoute individuelle



2018-2019 : Quelle prévention pour les 8-11 ans ?

Groupe de travail régional ARS Occitanie – Education nationale – Octopus

1. Recherche d'actions de prévention inspirantes sur cette tranche d'âge au national
2. Cahier des charges :
 - Elèves de cycle 3 (CM1 à 6^e)
 - Spectacle d'éducation au sonore
 - Aller-vers, au plus près des élèves

>>> Proposition par Octopus d'une action originale : « Ecoute écoute »

2023-2028 : le PRSE4

Axe 1

Informer, former et éduquer à la santé environnement

Axe 2

Promouvoir un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé

Axe 3

Prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux extérieurs, dans le respect des écosystèmes et de la biodiversité

Axe 4

Prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux intérieurs

**Territorialisation des actions et participation citoyenne
les Contrats Locaux de Santé, un outil essentiel**



Les Contrats Locaux de Santé (CLS) en Occitanie





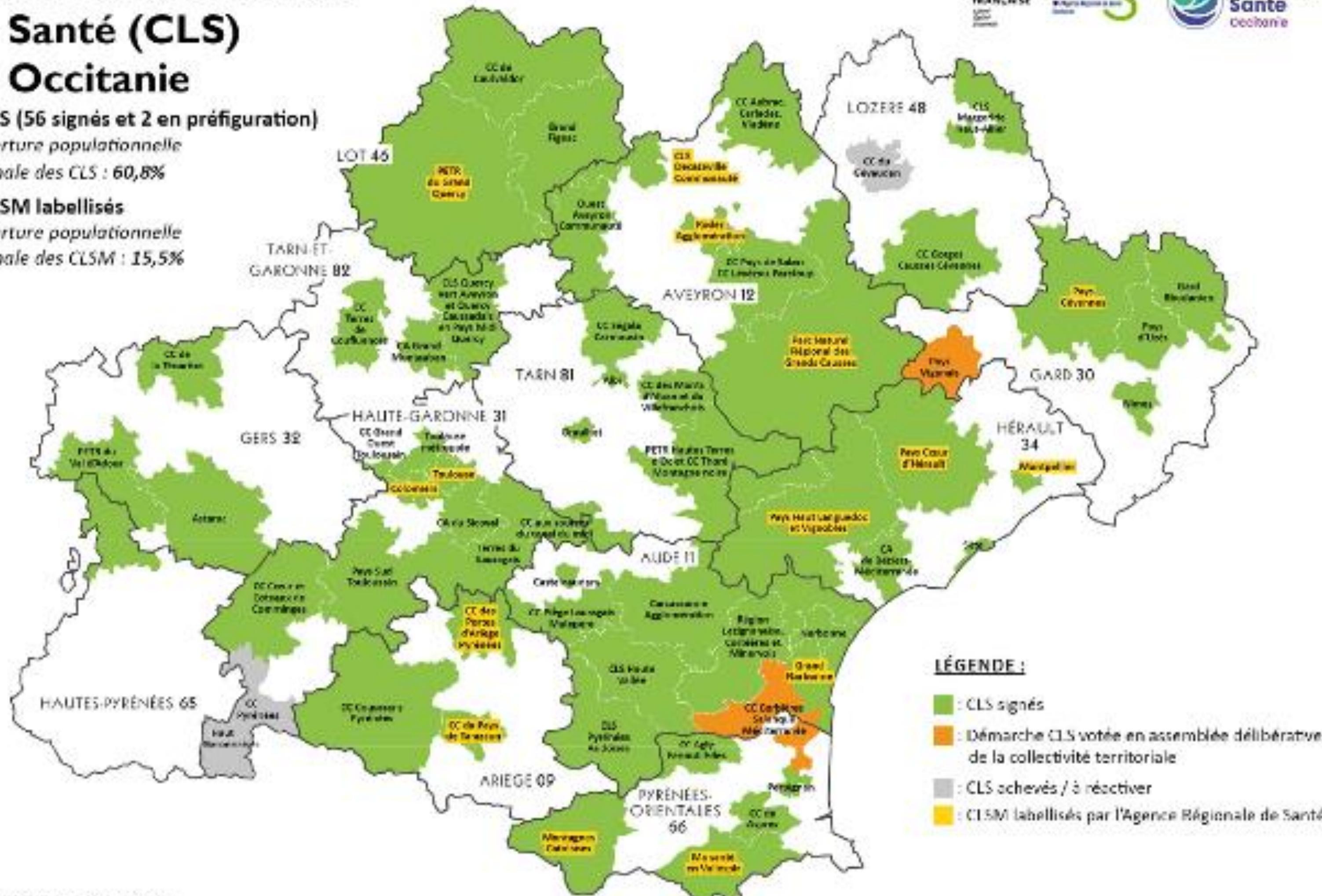
Promotion
Santé
Occitanie

58 CLS (56 signés et 2 en préfiguration)

Couverture populationnelle régionale des CLS : 60,8%

15 CLSM labellisés

Couverture populationnelle régionale des CLSM : 15,5%



PRSE et déclinaison territoriale dans les CLS

Axe1

Informer, former et éduquer
à la santé-environnement



Exemples d'actions à mener



*Accompagnement des collectivités afin
d'intégrer la santé-environnement
dans leurs politiques*



*Formation des professionnels de la santé à la
santé environnementale*



*Soutien aux dispositifs de participation
citoyenne*

Axe4

**Prévenir et limiter les risques sanitaires
liés aux milieux intérieurs**



Exemples d'actions à mener



*Développer et promouvoir les dispositifs
d'intervention de conseillers médicaux en
environnement intérieur (CMEI)*



*réaliser d'une grille d'inspection habitat
insalubre et former des référents
techniques en collectivité*



Prévenir le risque radon



**Déployer des actions de prévention
sur les effets de
la musique amplifiée,
en priorité en secteur CLS**

Merci

